

Culture | Salle des Pas Perdus : le palais de justice de Bordeaux fait peau neuve.



Vendredi 29 Mai à 10h30, le palais de justice de Bordeaux a ouvert ses portes au public pour une inauguration solennelle et culturelle de son monumental hall d'entrée, la salle des Pas Perdus. Un mariage réussi d'histoire et de modernité.

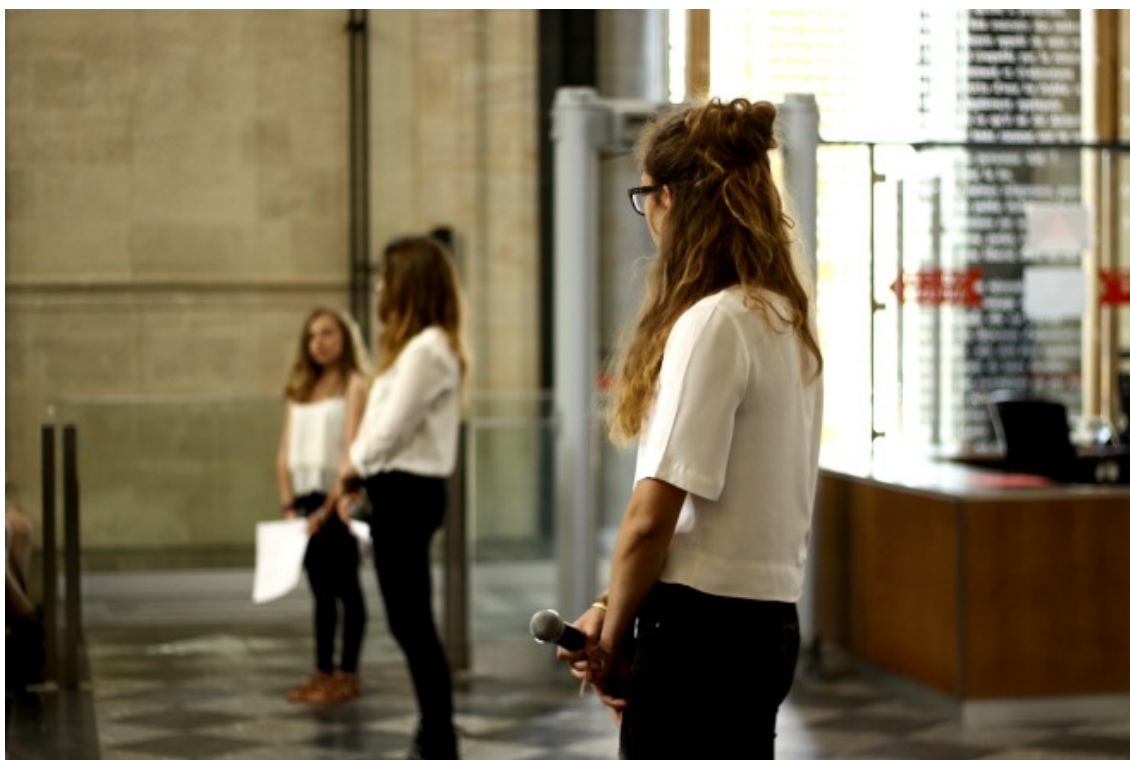
« *Je ne peins pas l'être, je peins le passage* » écrivait Montaigne. L'inauguration de la Salle des Pas Perdus, dont la rénovation a débuté en juin 2012, est l'occasion pour le public de prendre conscience de ce temps qui passe. Reflet de son époque, l'entrée du bâtiment ménage une place à la modernité avec un nouvel accès pour personnes handicapées, un plancher chauffant, et une statue de Montaigne pour le moins singulière.

Face à face avec la statue de Montesquieu qui la toise depuis l'autre extrémité de l'immense salle carrelée, l'œuvre de Nicolas Milhé surprend par son style – et y compris, tout simplement, par son style vestimentaire. La rupture est voulue et affirmée : c'est un Montaigne du vingt-et-unième siècle, en cravate et costume, qui garde l'entrée de la 1ère chambre.

Très actuel, fait remarquer le critique d'art Didier Arnaudet; l'homme qui se tient sur ce piédestal pourrait être maire de Bordeaux aujourd'hui. Il pourrait tout aussi bien être un anonyme croisé dans la rue. Nicolas Milhé joue subtilement de ce décalage en donnant à des visages connus et figés par l'Histoire une incarnation nouvelle – il l'avait déjà démontré en 2014 avec une statue de Rosa Luxemburg qui lui avait valu le prix MAIF.



Réactualisation d'un autre type, la performance des élèves de deux classes des lycées Montaigne et Montesquieu présente, à l'audience, une lecture en miroir des deux auteurs. Déclamés par des voix jeunes, les textes du corpus élaboré avec l'aide de leurs professeurs rapprochent de nous des réflexions sur la justice, les usages ou l'éducation qui, par-delà les siècles, en disent encore beaucoup sur notre époque.



Joséphine Duteuil
Crédit Photo : Joséphine Duteuil
Publié sur aqui.fr le 31/05/2015
[Url de cet article](#)